

Rapport Semestriel 2016

£ ≥ \$

≤ €

+ - €

£ €

\$ % \$ ≤ € + - ¥

£ ¥ + - £ €

≥ € % \$ € + ¥

€ % £ - ≥ \$

€ ¥ £ ≤ €

£ + - €

+ -

£ ¥ £ €

+ -

Le mot du président



Thierry Gadou
Président - Directeur général

La transformation digitale du commerce physique est désormais lancée en Europe. Dans un contexte économique et concurrentiel adverse, les enseignes de la grande distribution alimentaire et spécialisée doivent améliorer leur efficacité opérationnelle ainsi que l'expérience et le service client omnicanal.

Cette évolution favorise l'adoption des solutions digitales de SES-imagotag qui accélère sa croissance au premier semestre (+115%) et conforte son leadership sur le marché des étiquettes intelligentes. Cette accélération des livraisons s'inscrit dans la continuité logique des importants contrats signés ces derniers mois. Elle s'explique également par une volonté de nos clients d'intensifier la vitesse des déploiements, témoignant du caractère prioritaire de nos solutions dans leur stratégie digitale.

En France, SES-imagotag réalise sa meilleure performance historique (+68%) semestre sur semestre grâce aux nouveaux contrats signés et aux innovations qui incitent les clients à renouveler leur technologie pour bénéficier des solutions de géolocalisation, de connectivité consommateur, d'optimisation du Drive, d'analyse du trafic client en magasin, ou d'architecture logicielle centralisée. L'international reste le premier moteur de la croissance (+159%) et représente 62% de l'activité totale de SES-imagotag. Le CA international reste principalement centré sur l'Europe, mais aux Etats-Unis l'accueil de nos solutions est très encourageant et montre que les commerçants y sont confrontés aux mêmes challenges.

Comme prévu la rentabilité s'améliore grâce à la croissance et malgré l'impact de la hausse du dollar intervenue en 2015. Le résultat opérationnel courant est proche de 6% du CA par rapport à 1,9% au 1er semestre 2015 et 4,1% en moyenne sur l'exercice annuel 2015.

Grâce à l'amélioration de notre BFR, le cash-flow opérationnel est positif sur le semestre après la forte croissance et des investissements technologiques et industriels soutenus. Cette génération de trésorerie a permis de financer intégralement le solde de l'acquisition à 100% de la société imagotag, de sorte que la trésorerie nette est restée stable par rapport à fin 2015.

Nos prévisions pour le 2nd semestre anticipent un niveau d'activité proche du premier et devrait se situer dans le haut de la fourchette de sa prévision de croissance annuelle.

Résultats du 1^{er} semestre 2016

Chiffre d'affaires de 85,9M€ en croissance de +115% par rapport à S1 2015,

Résultat opérationnel courant en forte croissance à 5 M€ (5,9% du CA vs 1,9% au S1 2015)

Cash Flow Opérationnel positif (+2,7 M€) malgré la croissance et les investissements

P&L IFRS en M€	S1 2016	S1 2015	FY 2015
Total CA	85,9	40,0	111,2
Marge sur coûts variables	21,3	14,6	33,0
en % CA	24,8%	36,4%	29,7%
EBIT Courant (ROC)	5,0	0,8	4,5
en % CA	5,9%	1,9%	4,1%
EBIT	4,6	0,2	2,7
en % CA	5,4%	0,4%	2,4%
EBITDA	7,9	2,9	9,0
en % CA	9,2%	7,1%	8,1%
Résultat Net	1,9	0,3	1,3
en % CA	2,3%	0,8%	1,2%

1. Chiffre d'affaires semestriel record

SES-imagotag réalise un premier semestre en forte hausse avec un chiffre d'affaires de 85,9 M€ en croissance de +115% par rapport au 1^{er} semestre 2015, et en croissance séquentielle de +20% par rapport au record du semestre précédent. Cela est dû en particulier au 2nd trimestre qui atteint pour la première fois un chiffre d'affaires de plus de 50 M€, avec une exceptionnelle intensité de certains déploiements en France et en Allemagne.

Chiffre d'affaires	France	International	Total
T1 2015	9,0	7,2	16,2
T1 2016	14,6	18,3	32,9
% Variation	62%	154%	103%
T2 2015	10,3	13,5	23,8
T2 2016	18,0	35,0	53,0
% Variation	75%	159%	123%
S1 2015	19,4	20,6	40,0
S1 2016	32,6	53,3	85,9
% Variation	68%	159%	115%



En France, SES-imagotag réalise sa meilleure performance historique avec un chiffre d'affaires de 32,6 M€ en croissance de +68%, grâce aux nouveaux contrats de déploiement signés notamment avec Casino et Sephora, et à la dynamique positive des ventes à la grande distribution indépendante. La modernisation de l'importante base installée en France est tirée par les innovations qui incitent les clients à renouveler leur technologie pour bénéficier des nouveaux affichages graphiques à haute résolution et couleur et des solutions de géolocalisation, de connectivité consommateur, d'optimisation du Drive, d'analyse du trafic client en magasin, ou d'architecture logicielle centralisée.

L'international, avec un chiffre d'affaires de 53,3 M€, en croissance de +159%, représente 62% de l'activité totale de SES-imagotag. Cette performance est réalisée principalement en Europe, notamment en Allemagne, grâce à l'intensification du déploiement du contrat majeur signé en 2015, en Scandinavie (Jysk, Spar), et en Europe du Sud.

L'accélération de la production a permis de valider la solidité et la flexibilité du dispositif industriel mis en place par le Groupe ces derniers mois. Près de la moitié du chiffre d'affaires a été produit dans des nouvelles unités industrielles en Europe.

Prises de commandes S1 dynamiques à 76 M€

Les prises de commandes ont été soutenues au premier semestre et s'établissent à 76 M€, notamment grâce aux nouveaux contrats signés avec le groupe Casino, l'enseigne Sephora, le Groupe Jysk en Scandinavie ainsi qu'une nouvelle grande enseigne de produits électro-domestiques. SES-imagotag a aussi poursuivi en parallèle le déploiement et la modernisation de sa base clients existante. Ces performances confirment l'adoption croissante par la grande distribution européenne des solutions digitales innovantes de la société dans un contexte concurrentiel qui impose d'améliorer drastiquement l'efficacité des réseaux de points de vente physiques et d'évoluer vers un service omnicanal. Enfin aux Etats-Unis, le 1^{er} semestre a été l'occasion d'un démarrage très satisfaisant : l'accueil et la satisfaction des clients quant aux bénéfices de la solution sont particulièrement encourageants.

2. Rentabilité en amélioration soutenue

Le résultat opérationnel courant s'établit à 5 M€, soit un ratio de 5,9% du CA, en nette amélioration par rapport au point bas de S1 2015 (1,9% CA) et par rapport au semestre précédent (5,2% CA).

P&L IFRS En M€	S1 2016	S1 2015	Var	FY 2015	S2 2015
Chiffre d'affaires	85,9	40,0	45,9	111,2	71,2
Marge sur coûts variables	21,3	14,6	6,7	33,0	18,4
en % du CA	24,8%	36,4%	-11,6%	29,7%	25,9%
Charges d'exploitation courantes :	(16,3)	(13,8)	(2,5)	(28,5)	(14,7)
Personnel interne et externe	(8,6)	(7,3)	(1,3)	(15,1)	(7,8)
Frais généraux	(4,6)	(4,1)	(0,4)	(8,5)	(4,4)
Amorts & Provisions	(3,1)	(2,4)	(0,7)	(5,0)	(2,5)
EBIT Courant (ROC)	5,0	0,8	4,2	4,5	3,7
en % CA	5,9%	1,9%	4,0%	4,1%	5,2%
EBITDA Courant	8,2	3,2	5,0	9,4	6,2
en % CA	9,5%	7,9%	1,7%	8,4%	8,7%
Autres charges d'exploitation	(0,4)	(0,6)	0,2	(1,8)	(1,2)
EBIT	4,6	0,2	4,4	2,7	2,5
en % CA	5,4%	0,4%	5,0%	2,4%	3,5%
EBITDA	7,9	2,9	5,0	9,0	6,1
en % CA	9,2%	7,1%	2,1%	8,1%	8,6%

Marge sur coûts variables

La marge sur coûts variables (MCV) s'établit à 21,3 M€ en progression de +47% par rapport au 1er semestre 2015, soit +6,7 M€, grâce à la forte croissance et malgré l'impact défavorable de la hausse du dollar intervenue en 2015, dont les effets pour le groupe sont plus forts en 2016 du fait de l'extinction des couvertures à des taux antérieurs plus favorables. Le taux de marge au 1er semestre s'établit à 25%, en réduction forte par rapport au S1 2015 (36%), mais stabilisé par rapport au semestre précédent (26% au S2 2015), grâce notamment aux gains de compétitivité industrielle.

Charges d'exploitation courantes

Les charges d'exploitation courantes s'élèvent à 16,3 M€ au 1er semestre 2016, en hausse de +2,5 M€ par rapport au S1 2015, et de +1,6 M€ par rapport au semestre précédent :

- Renforcement des équipes notamment à l'international
- Hausse prévue des amortissements liés aux investissements en R&D, industriels (unités européennes d'assemblage des gammes e-paper) et en systèmes d'information.

P&L IFRS En M€	S1 2016	S1 2015	Var	FY 2015	S2 2015
en % du CA	19,0%	34,5%		25,6%	20,6%
Charges d'exploitation courantes :	(16,3)	(13,8)	(2,5)	(28,5)	(14,7)
Personnel interne et externe	(8,6)	(7,3)	(1,3)	(15,1)	(7,8)
Frais généraux	(4,6)	(4,1)	(0,4)	(8,5)	(4,4)
Amorts & Provisions	(3,1)	(2,4)	(0,7)	(5,0)	(2,5)

Le ratio de charges d'exploitation courantes / chiffre d'affaires est en amélioration constante, passant de 34,5% du CA au premier semestre S1 2015 à 20,6% au S2 2015 et 19% pour la même période au S1 2016.

Résultat courant (EBIT Courant)

Conséquence du très bon niveau d'activité et de la maîtrise des charges d'exploitation, la marge sur coûts variables permet d'absorber le surcroît de charges d'exploitation sur le semestre : le résultat opérationnel courant (EBIT courant) avant amortissement de la technologie imagotag s'établit à 5,0 M€ en hausse de +4,2 M€ par rapport au S1 2015.

L'excédent brut d'exploitation courant (EBITDA courant) s'établit à 8,2 M€, en amélioration constante sur trois semestres consécutifs, passant de 7,9% du chiffre d'affaires en S1 2015 à 8,7% en S2 2015 pour atteindre 9,5% en S1 2016.

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation s'élèvent à -0,4 M€ et comprennent les produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, ainsi que l'amortissement de la technologie imagotag :

- -0,1 M€ : complément de calcul des intérêts de retard suite au redressement fiscal (CIR)
- -0,1 M€ : honoraires liés aux transactions de croissance externe, frais de réorganisation
- -0,2 M€ : amortissement des immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition d'imagotag (PPA).

Résultat opérationnel (EBIT)

Après prise en compte des autres produits et charges d'exploitation, le résultat opérationnel (EBIT) ressort à 4,6 M€ en hausse de 4,4 M€ par rapport à l'année dernière.

L'EBITDA totalise 7,9 M€ en hausse de +5,0 M€ vs. S1 2015, soit 9,2% du chiffre d'affaires, ratio en amélioration séquentielle après un 1^{er} et un 2nd semestre 2015 respectivement à 7,1% puis 8,6% d'EBITDA sur chiffre d'affaires.

Résultat net

Après prise en compte du résultat financier (-1,2M€) et de la charge d'IS (-1,5M€), le résultat net pour le 1^{er} semestre 2016 s'établit à 1,9 M€ soit 2,3% du chiffre d'affaires.

3. Cash-flow opérationnel positif malgré une forte croissance et des investissements soutenus

La hausse de l'EBITDA et l'amélioration du ratio de BFR permettent de générer un free cash-flow opérationnel positif de +2,7 M€ malgré une forte croissance et des investissements soutenus (4,7 M€). SES-imagotag dispose au 30 juin 2016, d'une trésorerie nette disponible de 17,1 M€ (stable par rapport au 31 décembre 2015).

En M€	S1 2016	S1 2015	FY 2015
EBITDA	7,9	2,9	9,0
Variation de BFR d'activité	-0,5	3,8	10,7
- <i>Stock</i>	-17,8	4,5	-3,1
- <i>Client</i>	-3,3	-6,3	-1,6
- <i>Fournisseur</i>	18,6	2,7	9,0
- <i>Autres</i>	2,0	2,9	6,4
Investissement	-4,7	-4,7	-8,5
Free Cash Flow	2,7	2,0	11,2
Flux liés aux Acquisitions	-2,9	0	0,0
Flux liés aux opérations de financement	3,0	4,6	7,1
Flux total de trésorerie	2,8	6,6	18,3
Trésorerie disponible ouverture	32,6	14,3	14,3
Trésorerie disponible clôture	35,3	20,9	32,6
Emprunts LT	-18,2	-14,1	-15,5
Trésorerie nette clôture	17,1	6,8	17,1

Besoin en Fonds de roulement

Le BFR opérationnel a été en constante amélioration au cours de l'année 2015 et le groupe SES-imagotag poursuit ses efforts dans ce domaine de sorte que la croissance de l'activité du semestre creuse relativement peu le besoin en fonds de roulement (-0,6 M€), grâce à :

- la transformation de la supply-chain et le raccourcissement des délais de mise sur le marché après assemblage des éléments électroniques,
- des progrès instaurés en Europe du Sud dans le domaine du recouvrement clients,
- des délais de règlement fournisseurs qui restent stables.

Investissements opérationnels

Les investissements s'élèvent à 4,7 M€ au premier semestre :

- 2,4 M€ en investissements industriels (lignes d'assemblage des produits premium en Europe)
- 1,5 M€ en R&D, autour des projets de développement logiciel et d'extension de la gamme e-paper couleur
- 0,7 M€ d'investissements en systèmes d'information (extension fonctionnelle et géographique du projet ERP)

Croissance externe

Les flux liés aux acquisitions comprennent

- 2,4 M€ liés à l'acquisition du solde des intérêts minoritaires d'imagotag – le Groupe détient désormais 100% des intérêts de la société imagotag, et 0,5 M€ liés à une prise de participation minoritaire dans une société spécialisée dans le logiciel (Pricing Intelligence) et partenaire stratégique de SES-imagotag au Royaume Uni et en Irlande.

Bilan simplifié

En M€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Goodwill et immobilisations	65,1	63,1	62,6
BFR Total	31,3	37,4	50,1
Trésorerie disponible	35,3	32,6	20,9
Total ACTIF	131,7	133,1	133,6

En M€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Capitaux Propres	110,4	112,1	114,7
Emprunts	18,2	15,5	14,1
Autres passifs non courants	3,1	5,5	4,8
Total PASSIF	131,7	133,1	133,6

Le poste Goodwill et immobilisations évolue sous l'effet des investissements et des amortissements du semestre.

Le BFR se décompose en :

- BFR d'activité, dont le ratio en % du chiffre d'affaires décroît ainsi qu'expliqué plus haut ;
- BFR hors activité : sa variation est liée aux instruments financiers de couvertures et aux écritures de reconnaissance du chiffre d'affaires (cf. note 15 de l'annexe).

La trésorerie disponible s'élève à 35,3 M€ et 18,2 M€ d'emprunts bancaires ont été contractés depuis 2014 pour financer croissance interne comme externe.

La variation des « autres passifs non courants » s'explique notamment par le paiement du complément de prix imagotag pour 2,4 M€ (classé, au 31 décembre 2015, dans cette rubrique).

4. Perspectives

SES-imagotag table au second semestre sur un niveau d'activité proche du premier et devrait se situer dans le haut de la fourchette de sa prévision de croissance annuelle d'activité.

5. SES est exposé à un certain nombre de risques dont la réalisation pourrait avoir un effet négatif sur son activité. Ils peuvent être classés en 7 catégories :

- > Risques relatifs au secteur d'activité
- > Risques juridiques
- > Risques fiscaux
- > Risques de change
- > Risque sur les prix et les coûts
- > Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie
- > Sécurité des biens et des personnes

A. Risques relatifs au secteur d'activité

La sensibilité de l'activité à l'inflation, l'ouverture régulière de nouveaux points de vente, une concurrence exacerbée, la nécessité impérieuse d'afficher le bon prix en rayon aux yeux du client et la rapidité du retour sur investissement de la solution SES-imagotag constituent autant d'éléments qui pourraient conduire à une très forte croissance de l'activité de la Société. Le risque pour SES-imagotag à ce stade réside dans sa capacité à adapter rapidement son organisation pour y faire face, et à mobiliser le financement nécessaire à cette croissance.

A contrario, les incertitudes de la conjoncture pourraient conduire certains clients / prospects à différer leur investissement pour des raisons de trésorerie. La faiblesse relative des coûts fixes de la Société et sa situation financière saine (trésorerie nette positive) sont autant d'éléments concourant à réduire l'impact de son exposition à une éventuelle contraction de la demande.

Le Groupe gère ce risque par la diversification géographique de ses activités à la fois dans les marchés développés et les marchés émergents permettant ainsi de panacher l'exposition aux aléas éventuels d'un pays donné.

B. Risques juridiques

En ce qui concerne les risques juridiques, bien que l'évolution récente de la réglementation n'ait eu aucune conséquence défavorable sur la Société, on ne peut exclure le fait que des changements législatifs ou réglementaires puissent affecter un jour son développement.

Le groupe SES-imagotag est implanté mondialement et les sociétés le composant sont tenues au respect des législations et réglementations nationales et régionales, différentes selon les pays d'implantation.

SES-imagotag veille à exercer son activité dans le cadre de conditions générales de ventes revues par des avocats locaux et s'adjoit les services de cabinets comptables reconnus afin de respecter les exigences sociales et fiscales locales.

Par ailleurs, en matière de propriété intellectuelle, bien que SES-imagotag soit titulaire de 21 inventions faisant l'objet de brevets délivrés ou demandés dans chacun des pays à fort potentiel, la Société ne peut garantir le niveau de protection qui leur sera accordé.

C. Risques fiscaux

Le Groupe SES est implanté mondialement et les sociétés le composant sont tenues au respect des législations et réglementations nationales et régionales, différentes selon les pays d'implantation. Le Groupe prend soin de confier les déclarations fiscales de chacune des entités juridiques à des cabinets comptables indépendants, reconnus pour leur professionnalisme.

Un contrôle fiscal a débuté en septembre 2013.

Pour rappel, un contrôle fiscal portant sur les crédits d'impôt recherche dont la société a bénéficié au titre des années 2010, 2011 et 2012 a débuté en septembre 2013.

La société a fait l'objet d'un redressement du Crédit d'Impôt Recherche pour 2 421 K€ en principal et 280 K€ en intérêts de retard. SES a contesté la notification estimant disposer de bases solides pour faire valoir ses arguments.

Au cours du premier semestre 2016, le rapport final de l'expert mandaté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) pour le CIR 2010-2012, a été reçu ainsi que la notification de redressement fiscal amendée.

Le redressement est désormais estimé à 1 064K € en principal et 114 K€ en intérêts de retard, en effet :

- > Les projets principaux en termes de dépenses sur la période sont reconnus éligibles,
- > Les dépenses de personnel externe (sous-traitance) sont, elles, rejetées, les contrats de prestations de services avec nos sous-traitants n'étant pas suffisamment précis sur les objectifs à atteindre.

Cette interprétation est contestée par SES-imagotag : le caractère incertain du déroulement d'un projet de recherche ne permet pas, par essence, de prévoir contractuellement l'atteinte d'un objectif à une date donnée.

La Société poursuit en appel son argumentation au sujet de l'appréciation du caractère recevable de ces projets de recherche comme de ses modalités de recours à une main d'œuvre externe.

Les charges relatives aux projets rejetés ainsi qu'à la sous-traitance engagée au cours des exercices 2011 et 2012 ont été partiellement amorties durant les exercices 2011 à 2016 et ont donc fait l'objet d'une constatation en profit d'une quote-part de subvention virée au résultat IFRS au rythme de ces mêmes amortissements. L'annulation de ces quotes-parts successives de subventions s'élève à (cf. Note 13 en annexe) :

- > 0,1 M€ constatée au 30 juin 2016, portant le montant cumulé à 0,7 M€
- > 0,1 M€ d'intérêts de retard constatés au 30 juin 2016 portant le montant cumulé à 0,2 M€.

Ces impacts sont constatés en provision pour risques et charges hors exploitation dans les comptes IFRS, et classés dans le poste « Autres charges d'exploitation ».

D. Risques de change

Comme les sociétés de son secteur, SES-imagotag est fortement exposé aux variations du taux de change euro/dollar ayant une grande partie de ses ventes libellées en euros et d'autre part une majorité (environ 80%) de ses coûts composants et fabrication libellés en US dollars. Par conséquent, les variations à la hausse du dollar entraînent mécaniquement une augmentation du coût des ventes en euro. Au-delà des politiques de couverture de change, plusieurs actions sont mises en place afin de réduire cette exposition dans les années à venir, notamment : clauses d'ajustement de prix dans les contrats clients en euros, développement des ventes en zone dollar (plan d'expansion international), et réduction de la proportion des achats réalisés en dollar.

E. Risque sur les prix et les coûts

SES-imagotag est naturellement soumis à la règle de l'offre et de la demande, étant confronté à la concurrence tant dans la fixation de ses tarifs qu'au travers de ses négociations contractuelles.

Par ailleurs, le gain d'appels d'offres significatifs auprès de grands groupes de distribution pourrait naturellement contribuer à une baisse du prix de vente moyen par étiquette compte tenu des volumes en jeu.

Pour limiter l'érosion de la marge, SES-imagotag a établi des relations de long terme avec ses fournisseurs de composants, la plupart figurant parmi les leaders mondiaux de leur secteur, en mesure donc de délivrer des produits de qualité et de satisfaire une très forte augmentation des volumes.

Par ailleurs, les activités de SES-imagotag sont consommatrices de main d'œuvre chez ses sous-traitants, asiatiques notamment : l'inflation structurelle des coûts fixes reflète des hausses rapides des coûts salariaux et pourrait être à la source de l'érosion des marges.

Ce risque est géré par une politique d'approvisionnement attentive

- > à la non dépendance vis-à-vis d'un fournisseur en particulier en matière de sous-traitance d'assemblage ;
- > à la gestion de volumes d'achats impactant favorablement le prix de revient.

Un plan de continuité visant à organiser la continuité des opérations en cas de sinistre majeur sur un des sites de sous-traitance en Asie, ainsi qu'une couverture mondiale des marchandises transportées sont également à l'étude.

F. Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, un département de credit management' a été créé en février 2014 afin de renforcer l'efficacité du recouvrement et la réduction de l'exposition aux risques de solvabilité de ses clients.

SES-imagotag respecte la réglementation en matière de L.M.E. à l'exception des factures fournisseurs en litige ou des réceptions tardives :

Echéance (en K€)	30/06/2016	31/12/2015
<30 J	26 362	4 561
30 à 60 J	6 827	10 076
>60 J*	2 775	3 170
Total général	35 964	17 807

*> 60j dont litige fournisseur asiatique 1 240 K€

6. Sécurité des biens et des personnes

Le Groupe a poursuivi sa démarche de gestion des risques en matière de santé et de sécurité au travail, notamment dans le cadre des installations en magasin : les actions entreprises concernent notamment les équipements de protection individuelle, la minimisation des risques routiers, la sécurisation des nacelles et le travail en hauteur, la mise en place de procédures de sécurité obligatoires lors d'interventions dématérialisées sur tablettes mobiles.

Les contrats de couverture d'assurance sont régulièrement revus et de nouveaux domaines ont été couverts, notamment, au cours du premier semestre 2015, le cyber risque, l'extension de la politique de couverture en responsabilité civile au niveau mondial.

Rapport financier

Sommaire

1/ ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

- 1.1 Bilan consolidé
- 1.2 Compte de résultat consolidé
- 1.3 État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
- 1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 1.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

2/ NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- 2.1 Règles et méthodes comptables
- 2.2 Faits majeurs de la période
- 2.3 Événements postérieurs à la clôture
- 2.4 Notes sur les états financiers
- 2.5 Notes sur le compte de résultat
- 2.6 Autres informations
- 2.7 Périmètre de consolidation

Comptes consolidés au 30 juin 2016

SES est une société à Conseil d'Administration cotée sur Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment C, code ISIN FR 0010282822). Les comptes consolidés du groupe SES-imagotag (ci-après « le Groupe ») au 30 juin 2016 recouvrent une période de 6 mois et présentent un total de bilan de 189 921 K€ et un résultat net consolidé de 1949 K€. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2016.

Pour rappel, la dénomination sociale de la société mère du groupe reste Store Electronic Systems S.A. tandis que la dénomination de la marque ainsi que du groupe consolidé a été modifiée au cours de l'exercice 2015 en « SES-imagotag ».

1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

1.1 Bilan consolidé

I.1 ACTIF

K€	Notes	30/06/2016 6 mois	31/12/2015 12 mois
Immobilisations incorporelles	1	58 332	58 206
Immobilisations corporelles	2	5 286	4 094
Actifs financiers	3	1 475	821
Impôts différés actif	22	1 362	1 745
ACTIFS NON COURANTS		66 456	64 866
Stocks et en-cours	4	55 623	37 816
Créances clients	5	28 078	24 730
Autres débiteurs courants	6	4 451	6 901
Trésorerie & équivalents de trésorerie	7	35 314	32 553
ACTIFS COURANTS		123 465	101 999
TOTAL ACTIF		189 921	166 865

NB : la hausse de la valeur des stocks est induite par un pic d'approvisionnement destiné à servir les niveaux d'activité très élevés des mois d'été à venir, la contrepartie de ces pics d'approvisionnement se trouvant en poste fournisseurs. Pour mémoire, la balance âgée du poste fournisseurs est fournie en paragraphe 5.F. du rapport de gestion.

I.1 PASSIF

K€	Notes	30/06/2016 6 mois	31/12/2015 12 mois
Capital	8	23 393	23 330
Autres instruments de capitaux propres	9	864	4 886
Réserves consolidées	10	84 220	82 575
Résultat - part groupe		1 949	1 296
CAPITAUX PROPRES		110 425	112 087
Provisions non courantes	11	182	152
Impôts différés passif	22	746	369
Emprunts	12	18 210	15 505
Autres passifs non courants	13	2 912	5 307
PASSIFS NON COURANTS		22 050	21 333
Concours bancaires	7		
Dettes fournisseurs	14	40 840	22 192
Autres dettes et comptes de régularisation	15	16 606	11 253
PASSIFS COURANTS		57 446	33 446
TOTAL PASSIF		189 921	166 865

1.2 Compte de résultat consolidé

K€	Notes	30/06/2016 6 mois	31/12/2015 12 mois	30/06/2015 6 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	16	85 890	111 236	40 027
Achats consommés		-45 305	-38 594	-28 112
Charges externes	17	-9 546	-15 233	- 6 076
Charges de personnel	18	-7 720	-13 720	-6 767
Impôts et taxes		-427	-710	-382
Dotations aux amortissements		-3 193	-5 610	-2 647
Dotations nettes aux provisions	19	443	693	239
Variation des stocks de produits en cours et produits finis		-15 100	-33 546	4 469
Autres produits et charges de l'exploitation	20	-415	-1 812	-576
RESULTAT OPERATIONNEL		4 626	2 704	176
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		38	96	-40
Autres produits et charges financiers	21	-1 229	-907	381
Charge d'impôt	22	-1 486	-597	-212
RESULTAT NET		1 949	1 296	304

1.3 État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
RÉSULTAT NET	1 949	1 296	304
Écarts de conversion			
Couverture de flux de trésorerie	-4 050	-1 394	3 095
Écarts de réévaluation			
Écarts actuariels		28	
RÉSULTAT GLOBAL	-2 101	-70	3 399
- revenant à la société mère	-2 101	-70	3 399
- revenant aux minoritaires			

1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

K€	Capital	Autres instruments de capitaux propres	Réserves	Résultat	Total
Capitaux propres 31/12/2014	23 263	6 195	78 274	3 130	110 863
Autres variations	67	-1 309	1 171		-71
Résultat 2014			3 130	-3 130	0
Résultat 2015				1 296	1 296
Capitaux propres 31/12/2015	23 330	4 886	82 575	1 296	112 087
Autres variations	63	- 4 023	349		-3 611
Résultat 2015			1 296	-1 296	0
Résultat 2016				1 949	1 949
Capitaux propres 30/06/2016	23 393	864	84 220	1 949	110 425

1.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

K€	30/06/2016	31/12/2015
+ Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	1 949	1 296
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	3 453	5 900
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	28	85
-/+ Autres produits et charges calculés (imputation des frais sur la prime d'émission)		687
-/+ Plus et moins-values de cession		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	5 430	7 968
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 486	597
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	6 916	8 565
- Impôts versés	-432	-1 720
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-1 430	12 730
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	5 054	19 574
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 719	-8 147
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-731	-267
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	77	13
+/- Incidence des variations de périmètre		60
+ Subventions d'investissement reçues	-36	-120
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-5 409	-8 462
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	292	390
+ Emprunts	2705	6031
- distribution de dividendes		
-/+ Rachats et ventes d'actions propres	12	641
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	3 009	7 062
+/- Incidence des variations des cours des devises	107	96
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	2 762	18 270

2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1 Règles et méthodes comptables

2.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés

2.1.1.1 Comptes consolidés – Base de préparation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe SES au titre de la période arrêtée le 30 juin 2016 sont établis selon les normes internationales d'information financière (les "IFRS") applicables à cette date et telles qu'approuvées par l'Union Européenne, à la date d'arrêté de ces états financiers.

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2016 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « information financière semestrielle ». Les principes comptables appliqués pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2016 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2015.

La devise de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique à l'exception d'un certain nombre de comptes d'actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société SES et de ses filiales SES Asia Pacific, SES Latino America, SES Italia, SES Canada et imagotag (acquise au premier semestre 2014). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les sociétés arrêtent leurs comptes semestriels au 30 juin. Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

Les nouveaux textes d'applications obligatoires à compter du 1er janvier 2016 et appliqués pour la première fois par le groupe SES :

Néant

- Amendement à IFRS 11 adopté par l'Union européenne le 25 novembre 2015 « Modifications : comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes » ; cet amendement précise que l'acquisition d'intérêt dans une « Joint Operation », qui constitue un « business » au sens d'IFRS 3, doit être comptabilisée selon les principes d'IFRS 3, sauf exceptions.

- Amendements IAS 16 et IAS 38 adoptés par l'Union Européenne le 3 décembre 2015 « Modifications : clarification sur les modes d'amortissement acceptables » ; ces amendements précisent que l'utilisation d'une méthode d'amortissement au prorata des revenus générés par l'utilisation de l'actif pour actifs corporels n'est pas appropriée.

- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2012 – 2014), adoptées par l'Union européenne le 15 décembre 2015 ; ces amendements portent sur les normes IFRS 5, IFRS 7, IAS 19 et IAS 34.

- Amendements IAS 1 adoptés par l'Union européenne le 18 décembre 2015 « Présentation des états financiers », ces amendements visent à encourager les sociétés à appliquer leur jugement professionnel et à tenir compte de la notion de matérialité pour déterminer quelles informations fournir dans leurs états financiers en application de la norme IAS 1.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1er janvier 2016 :

Néant

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe

- > IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilité de couverture » ; la date d'entrée en vigueur selon l'IASB est fixée au 1^{er} janvier 2018, l'adoption par l'Union européenne est attendue pour le 2nd semestre 2016. Cette norme remplacera la norme IAS 39 sur les instruments financiers et devrait avoir un impact limité sur les comptes ;
- > IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ». La date d'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2018 selon l'IASB. L'adoption par l'Union européenne est attendue pour le 3^{ème} trimestre 2016. L'IASB et le FASB ont publié en mai 2014 la norme IFRS 15, qui révisé les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires et remplace les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrat de construction », IFRS 15 établit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation des produits (résultat de contrats avec les clients) doit traduire le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit lors du transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service. Pour le groupe, cette norme pourrait avoir des incidences dont l'analyse est en cours.
- > Amendements IFRS 15, publié le 12 avril 2016 ; la date d'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2018 selon l'IASB. L'adoption par l'Union européenne est attendue pour le 1^{er} trimestre 2017. Il s'agit de clarifications apportées à la norme IFRS 15 : identification des obligations de performance, mise en œuvre des dispositions permettant de distinguer un « agent » d'un « principal », licences, dispositions transitoires.
- > Amendements IAS 12 « Comptabilisation d'actif d'impôt différé au titre des pertes latentes », publié le 19 janvier 2016 ; la date d'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2017 selon l'IASB. L'adoption par l'Union européenne est attendue pour le 4^{ème} trimestre 2016. L'amendement apporte des clarifications sur la façon d'apprécier l'existence de profits taxables futurs.
- > Amendements IAS 7 « Initiatives concernant les informations à fournir » ; la date d'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2017 selon l'IASB. L'adoption par l'Union européenne est attendue pour le 4^{ème} trimestre 2016. Dans le cadre de sa réflexion globale sur la présentation des états financiers, l'IASB a publié le 29 janvier 2016 des amendements à IAS 7 « Etat des flux de trésorerie ». Il est ainsi posé comme principe qu'une entité doit fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie.

ces nouvelles normes et amendements n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait. Le Groupe est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

2.1.1.2 Estimations et jugements

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur. L'établissement des états financiers nécessite, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par SES pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- > l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis lors d'une acquisition (IFRS 3 - regroupement d'entreprises) ;
- > les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable du goodwill ;
- > l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (paragraphe II.1.8) ;
- > l'évaluation des provisions pour risques et charges ;

- > l'évaluation de la valeur recouvrable des créances et des stocks.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, SES révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

2.1.1.3 Changement de méthode

Néant

2.1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- > des frais de développement ;
- > des brevets ;
- > des logiciels ;
- > un ERP ;
- > des goodwills ;
- > des technologies.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et sont amorties.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations, sur les bases suivantes :

	Durée d'amortissement
Technologies	15 ans
Frais de développement	5 ans
Brevets	10 ans
ERP	10 ans
Logiciels	2 à 5 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Conformément à la norme IAS 36, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et les autres immobilisations incorporelles amortissables sont testées lorsqu'il apparaît des indices de perte de valeur. L'existence de ces indices est examinée à chaque arrêté annuel et intermédiaire.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de perte de valeur. Les pertes de valeur peuvent être reprises lorsque les conditions ont changé sauf pour le goodwill. A l'exception du goodwill, les pertes de valeur modifient de manière prospective le plan d'amortissement puisqu'elles s'imputent sur la base amortissable.

Goodwill

Deux Goodwills sont comptabilisés à l'actif des comptes de la Société.

Le premier correspond à la valeur attribuée au fonds de commerce lors de l'opération de fusion réalisée en date du 16 mai 2007 entre SES et SES-ESL.

Le second provient de l'acquisition de la Société imagotag en date du 21 mai 2014 : Pour rappel, le Goodwill imagotag s'établissait à 16,8 M€ au 31 décembre 2014. La société n'a reconnu et évalué que la technologie comme actif intangible, pour une valeur de 4,6 M€. Les travaux d'identification et

d'affectation du Goodwill imagotag s'étant achevés au S1 2015, les comptes 2014 ont été retraités pour tenir compte de l'impact des 7 mois d'amortissement de 2014 soit 179 K€ (date d'acquisition à fin mai 2014). Par ailleurs, à fin juin 2016, 6 mois d'amortissement de la technologie sont constatés soit 153 K€.

La valeur de la technologie acquise résulte de la moyenne de la valorisation selon 2 approches :

- a. la méthode d'approche par les coûts qui consiste à considérer que la valeur de la technologie est équivalente à la somme des frais qui ont été engagés pour sa constitution.
- b. la méthode d'approche par les redevances futures (« Relief from royalties ») : la valeur de la technologie est égale à la somme des redevances futures nettes des coûts d'entretien et de l'impôt, que le propriétaire de la technologie est en mesure de réclamer pour la concession en licence de sa technologie.

Un test de dépréciation du Goodwill SES-ESL est réalisé à chaque clôture annuelle sur la base de la méthode des Discounted Cash Flows (DCF). La Société n'a pas procédé à un nouveau test au 30 juin 2016, aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié.

Frais de développement

Les frais de développement engagés par SES sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- > le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- > la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- > le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne ;
- > il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée ;
- > les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Brevets

Concernant l'évaluation des brevets, en l'absence de marché actif, le Groupe a retenu la méthode du coût d'acquisition.

2.1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	Durée d'amortissement
Outillage	3 à 5 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de frais de cession et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

2.1.4 Contrats de location (IAS 17)

Les loyers payés dans le cadre de ces contrats, qualifiés de location simple, constituent des charges de l'exercice.

2.1.5 Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent des dépôts et cautionnements ainsi que des prêts. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement.

2.1.6 Stocks (IAS 2)

Les stocks sont évalués, conformément à IAS 2, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valorisation des produits finis se compose des éléments suivants :

- > prix de revient des composants valorisés au coût moyen unitaire pondéré ;
- > coût de la prestation d'assemblage par le sous-traitant ;
- > frais annexes constitués essentiellement des frais de stockage des composants ;
- > frais de transit des étiquettes.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dès lors que la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur du stock, une provision pour dépréciation est constatée (cf. détail note 4).

2.1.7 Créances et autres actifs courants

Les créances et autres actifs courants sont comptabilisés pour leur montant brut, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants estimés non recouvrables.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement (cf. détail note 5).

2.1.8 Instruments dérivés (IAS 39)

Tous les instruments dérivés sont valorisés au bilan à leur juste valeur, selon la norme IAS 39 (niveau 2 de juste valeur).

Les instruments financiers dérivés consistent en des contrats de change à terme.

La gestion des risques financiers par le groupe SES (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est décrite à la note 26 du présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le Groupe SES dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Achats à terme

Le groupe SES a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme.

Les contrats de change à terme utilisés par le groupe SES peuvent être qualifiés de couverture de flux futurs de trésorerie. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie libellés en devises.

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

La juste valeur des contrats de change à terme de devises est déterminée par référence à ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer du caractère hautement efficace de la couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation. Au 30/06/2016 le montant recyclé en capitaux propres s'élève à – 4 050 K€.

La part non efficace fait l'objet d'une charge de 58 K€ au compte de résultat.

La composante report/déport est exclue de la relation de couverture, et ses variations de valeur sont comptabilisées en résultat au niveau du poste « autres produits et charges financiers ».

2.1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- > les placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité ;
- > les comptes bancaires ;
- > les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) sont comptabilisées à la juste valeur en date de clôture (niveau 1 de juste valeur).

Les comptes à terme sont comptabilisés au coût amorti.

2.1.10 Actions propres (IAS 32)

Selon IAS 32 « instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du Groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

2.1.11 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

2.1.12 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites (IFRS 2)

La norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Le Groupe a mis en place des plans d'option de souscription ou d'achat d'actions et a procédé à l'émission de bons de souscription au profit de certains salariés.

Les prix d'option d'achat ou de souscription sont fixés par le Conseil d'Administration qui consent les options.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options ; le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

La juste valeur des stock-options attribuées sur les exercices 2012 et 2013 est déterminée sur la base du modèle de Black & Scholes. Ce dernier prend en compte les caractéristiques du plan telles que prix d'exercice et période d'exercice, les données de marché lors de l'attribution telles que taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus et une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La juste valeur des plans d'options de souscriptions d'actions émis avant 2012, ainsi que la juste valeur des options de souscriptions d'actions attribuées sur 2015, ont été évaluées à leur valeur intrinsèque.

La juste valeur des actions gratuites attribuées à compter de 2012 correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. La charge globale du plan correspond à la juste valeur estimée après prise en compte de l'incessibilité multipliée par le nombre d'actions attribuées sur les deux périodes d'acquisition envisagées dans le plan, multipliée par la probabilité de réalisation des objectifs de performance.

2.1.13 Avantage au personnel (IAS 19 révisée)

Indemnités de fin de carrière

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants:

- > Age de départ : 65-67 ans ;
- > Taux de contribution charges patronales : 46% ;
- > Taux d'actualisation : 1,65% net du taux d'inflation de 1% ;
- > Table de mortalité considérée : INSEE 2013 ;
- > Convention collective : Métallurgie.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont désormais comptabilisés en « Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».

Les médailles du travail pouvant être accordées par le Groupe ne sont pas estimées, car non significatif.

2.1.14 Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à IAS 12 « Impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 % (hors contribution sociale).

2.1.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20. Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou en résultat.

Le Groupe immobilise ses frais de développement selon la norme IAS 38. Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

2.1.16 Conversion des éléments en devises

Les comptes consolidés au 30 juin 2016 ont été établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions en devises constatées dans le compte de résultat sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des opérations pour lesquelles la Société dispose de couverture (dollar US). Ces dernières sont comptabilisées au cours de couverture. Les éléments monétaires exprimés en devises, comptabilisés au bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture à l'exception des dettes libellées en USD lesquelles sont converties au taux de couverture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat.

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis en euros :

- > les actifs et passifs sont convertis en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture;
- > les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours ;
- > les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

2.1.17 Résultat par action

Le groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture.

2.1.18 Produit des activités ordinaires (IAS 18)

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Le fait générateur du chiffre d'affaires varie selon la nature de la vente :

- > Lorsque le Groupe est en charge de l'installation des systèmes d'étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lorsque le système devient opérationnel (pose de l'antenne). A la clôture des comptes, les installations facturées mais non terminées donnent lieu à la constatation d'un produit constaté d'avance. Les travaux réalisés sont alors valorisés (prix de revient des matériels et coût du temps passé) et sont comptabilisés en cours de production ;
- > Lorsque le Groupe ne livre que les étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lors de la prise en charge de la marchandise par le transporteur ou le transitaire en fonction des incoterms.

Par ailleurs, la formation est facturée séparément, lors de la réalisation de la prestation.

Enfin, les contrats de maintenance sont facturés par avance pour des périodes de quatre à six mois. Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour annuler le chiffre d'affaires lié à l'exercice suivant au prorata temporis.

2.1.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe SES ne présente qu'une activité homogène d'installations et de maintenance d'étiquettes électroniques de gondoles.

2.2 Faits majeurs sur la période

Sur le semestre, le groupe SES-imagotag réalise une croissance historique de 115% par rapport au S1 2015, plusieurs déploiements majeurs ayant eu lieu à la fois en France et en Europe.

La société génère un cash-flow opérationnel positif et a procédé à l'acquisition des intérêts minoritaires de deux entités :

- > Imagotag en Autriche qui est donc désormais détenue à 100% ;
- > Une société d'édition de logiciels au Royaume Uni et en Irlande.

Pour rappel, un contrôle fiscal portant sur les crédits d'impôt recherche dont la société a bénéficié au titre des années 2010, 2011 et 2012 a débuté en septembre 2013.

La société a fait l'objet d'un redressement du Crédit d'Impôt Recherche pour 2 421 K€ en principal et 280 K€ en intérêts de retard. SES a contesté la notification estimant disposer de bases solides pour faire valoir ses arguments.

Au cours du premier semestre 2016, le rapport final de l'expert mandaté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) pour le CIR 2010-2012, a été reçu ainsi que la notification de redressement fiscal amendée.

Le redressement est désormais estimé à 1 064K € en principal et 114 K€ en intérêts de retard, en effet :

- > Les projets principaux en termes de dépenses sur la période sont reconnus éligibles,
- > Les dépenses de personnel externe (sous-traitance) sont, elles, rejetées, les contrats de prestations de services avec nos sous-traitants n'étant pas suffisamment précis sur les objectifs à atteindre.

Cette interprétation est contestée par SES-imagotag : le caractère incertain du déroulement d'un projet de recherche ne permet pas, par essence, de prévoir contractuellement l'atteinte d'un objectif à une date donnée.

La Société poursuit en appel son argumentation au sujet de l'appréciation du caractère recevable de ces projets de recherche comme de ses modalités de recours à une main d'œuvre externe.

Les charges relatives aux projets rejetés ainsi qu'à la sous-traitance engagée au cours des exercices 2011 et 2012 ont été partiellement amorties durant les exercices 2011 à 2016 et ont donc fait l'objet d'une constatation en profit d'une quote-part de subvention virée au résultat IFRS au rythme de ces mêmes amortissements. L'annulation de ces quotes-parts successives de subventions s'élève à (cf. Note 13 en annexe) :

- > 0,1 M€ constatée au 30 juin 2016, portant le montant cumulé à 0,7 M€
- > 0,1 M€ d'intérêts de retard constatés au 30 juin 2016 portant le montant cumulé à 0,2 M€.

Ces impacts sont constatés en provision pour risques et charges hors exploitation dans les comptes IFRS, et classés dans le poste « Autres charges d'exploitation ».

2.3 Événements postérieurs à l'arrêté

Aucun événement susceptible d'affecter les comptes au 30 juin 2016 n'est survenu entre le 30 juin 2016 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration.

2.4 Notes sur les états financiers

2.4.1 Notes sur le bilan actif et passif

Note 1– Immobilisations incorporelles

Actif brut immobilisé en K€	A l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Variation de périmètre	Diminution	
Goodwill	32 401					32 401
Recherche et développement	26 397	632				27 029
Concessions, brevets, droits similaires	16 671	27				16 698
Immobilisations incorporelles en cours	4 112	2 283			-46	6 348
TOTAL	79 580	2 942	0	0	-46	82 475

Amortissements en K€	A l'ouverture	Dotation	Virement poste à poste	Variation de périmètre	Reprise	
Recherche et développement	11 690	1 910				13 600
Concessions, brevets, droits similaires	9 685	856				10 541
TOTAL	21 375	2 766	0	0	0	24 141

Note 2 – Immobilisations corporelles

Actif brut immobilisé en K€	A l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Variation de périmètre	Diminution	
Constructions et agencements	982	65				1 048
Installations techniques, matériel et outillage	5 302	1 255	301			6 859
Autres immobilisations corporelles	1 610	456	-301			1 765
TOTAL	7 894	1 777	0	0	0	9 672

Amortissements en K€	A l'ouverture	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	A la clôture
Constructions et agencements	268	48			316
Installations techniques, matériel et outillage	2 884	446			3 330
Autres immobilisations corporelles	647	93			740
TOTAL	3 799	587	0	0	4 386

Note 3 – Actifs financiers

Actifs financiers en K€	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dépôts et cautions	292	210	73	429
Autres prêts	254	20	3	271
Divers*	276	500		776
TOTAL	821	730	76	1 475

*Divers dont :

- 177 K€ d'avances en trésorerie aux filiales non consolidées (USA)
- 586 K€ de participation Market Hub

Note 4 – Stocks

Etat des stocks en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Stock de matières premières	23 500	13 722	13 523
Stock de produits finis et intermédiaires	19 129	16 527	12 938
Stock de marchandises	13 711	8 467	5 110
Dépréciation du stock	-717	- 900	-995
TOTAL	55 623	37 816	30 576

La dépréciation des stocks est envisagée selon la règle suivante :

La rotation moyenne des articles est comprise entre 0 et 6 mois, pour tous les articles stockés dont la rotation consolidée est supérieure à 6 mois, trois catégories sont identifiées :

- > Catégorie A : articles dont la rotation est inférieure à 6 mois et articles pouvant faire l'objet d'une modernisation/ adaptation industrielle – pas de dépréciation
- > Catégorie B : articles sans possibilité de transformation industrielle ayant tourné avec un taux de rotation compris entre 6 mois et 12 mois => dépréciation à hauteur de 50%
- > Catégorie C :
 - o Au-delà de 12 mois sans mouvement au sein du Groupe, dépréciation à 80%
 - o Au-delà de 18 mois sans mouvement au sein du groupe, ces articles sont transférés vers un stock « Rebut » qui entrainera une dépréciation à 100%

En K€	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montants des actifs échus non dépréciés		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'un an
Stock	56 340	-717	55 623	0	55 605	18	0

NB : la hausse de la valeur des stocks est induite par un pic d'approvisionnement destiné à servir les niveaux d'activité très élevés des mois d'été à venir, la contrepartie de ces pics d'approvisionnement se trouvant en poste fournisseurs.

Pour mémoire, la balance âgée du poste fournisseurs est fournie en paragraphe 5.F. du rapport de gestion.

Note 5 – Créances clients

Etat des créances clients en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Créances clients brutes	28 342	24 620	30 469
Provision pour dépréciation	-332	-625	-860
Clients – factures à établir	68	735	211
TOTAL	28 078	24 730	29 820

La dépréciation des créances clients est envisagée de la manière suivante :

Groupe A - toute créance unitaire supérieure à un seuil de 2 K€ et présentant un retard de 90 jours est analysée au cas par cas :

- > Les dossiers permettant d'envisager une récupération du matériel sont provisionnés à 35% ;
- > Les créances confiées au contentieux sont provisionnées en fonction du ratio de réussite historique de récupération (50%) ;
- > Les créances jugées irrécupérables sont provisionnées à 100%.

Groupe B - les créances inférieures au seuil de 2 K€ et dont le retard est supérieur à 90 jours, font l'objet d'une qualification du motif de non règlement :

- > Tout motif lié à une demande de documentation complémentaire ne fait l'objet d'aucune provision ;
- > Tout motif lié à un désaccord ou litige fait l'objet d'une provision basée sur le pro-rata déterminé lors de la dépréciation des créances du groupe A.

En K€	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montants des actifs échus		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'un an
Créances et autres débiteurs	28 410	- 332	28 078	20 682	5 680	1 499	549

Note 6 – Autres débiteurs courants

Etat des créances en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Créances fiscales	2 566	3 763	1 859
Créances sociales			-74
Fournisseurs - Avances et acomptes	535	30	17
Instruments financiers	-1	2 413	7 748
Autres créances	854	325	549
Charges constatées d'avance	496	369	478
TOTAL	4 451	6 901	10 577

Note 7 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Etat des créances en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Valeurs mobilières de placement	17	10 367	10 367
Trésorerie – comptes débiteurs	35 297	22 186	12 409
Trésorerie disponible	35 314	32 553	22 775
Trésorerie – comptes créditeurs			-1 920
TOTAL	35 314	32 553	20 855

Les comptes à terme classés ici en équivalent de trésorerie sont parfaitement liquides, mobilisables à tout moment : ils peuvent faire l'objet d'un remboursement sur simple demande, avant leur date d'échéance. Le remboursement anticipé n'est pas assorti d'un délai technique ayant pour effet de rendre le cash disponible dans un délai supérieur à 3 mois.

La sortie est sans effet ni sur le capital ni sur les intérêts (logique de capitalisation). Autrement dit, la seule conséquence de l'exercice de l'option est une rémunération diminuée sur le trimestre en cours en date de sortie.

Ces comptes ont d'ailleurs été remboursés au cours du premier semestre 2016 et mis à disposition sur les comptes courants des établissements bancaires.

Note 8 – Capital

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale (en €)	Capital social (en M€)
Titres en début de période	11 664 772	2,00 €	23 329
Titres émis	31 320	2,00 €	63
Titres en fin de période	11 696 092	2,00 €	23 392

Au 30 juin 2016, la société détient un total de 12 652 titres d'autocontrôle, tous relatifs au contrat de liquidité renouvelé au cours de l'exercice 2015. Aucune autre action en propre n'est détenue.

Note 9 – Autres instruments de capitaux propres

Options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

Attributions d'options de souscriptions

Au 30 juin 2016, huit plans sont en cours, à savoir :

Dans le cadre de l'autorisation par l'AGE du 10 juin 2009,

- > Le Plan 2009 en date du 15 avril 2010 et arrivant à échéance le 15 avril 2017
- > Le Plan 2010 en date du 15 septembre 2010 et arrivant à échéance le 15 septembre 2017
- > Le Plan 2011 en date du 21 octobre 2011 et arrivant à échéance le 21 octobre 2018

Dans le cadre de l'autorisation par l'AGE du 1^{er} mars 2012,

- > Le Plan 2012 en date du 31 août 2012 et arrivant à échéance le 31 août 2019
- > Le Plan 2013 en date du 18 décembre 2012 et arrivant à échéance le 18 décembre 2019
- > Le Plan 2013 en date du 28 mai 2013 et arrivant à échéance le 28 mai 2020
- > Le Plan 2014 en date du 3 avril 2014 et arrivant à échéance le 3 avril 2021

Dans le cadre de l'autorisation par l'AGE du 21 mai 2014,

- > Le Plan 2014 en date du 23 octobre 2014 et arrivant à échéance le 23 octobre 2021

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux options de souscription d'actions en vigueur au 30 juin 2016 :

Nombre d'options attribuées	Date de l'Assemblée Générale / Conseil d'administration	Début de la période d'exercice	Fin de la période d'exercice	Nombre d'actions SES auquel donnent droit les options non encore converties	Prix de souscription des actions SES (en €)
14 000	15/04/2010	15/04/2014	15/04/2017	0	10,96
8 500	15/09/2010	15/09/2014	15/09/2017	8 500	8,89
58 500	21/10/2011	21/10/2015	21/10/2018	32 250	9,38
315 00	31/08/2012	31/08/2016	31/08/2019	185 850	9,34
19 000	18/12/2012	18/12/2016	18/12/2019	17 500	9,02
65 200	28/05/2013	28/05/2017	28/05/2020	35 200	10,44
43 000	03/04/2014	03/04/2016	03/04/2021	15 500	14,84
33 150	23/10/2014	23/10/2014	23/10/2021	33 150	12,21
557 150				327 950	

Au 30 juin 2016, le nombre d'options de souscription d'actions en vigueur, qui donne droit à la souscription d'un nombre total de 327 950 actions, représente 2,7% du capital social et des droits de vote de Store Electronic Systems après dilution.

Pour rappel, la dénomination sociale de la société mère du groupe reste Store Electronic Systems S.A. tandis que la dénomination de la marque ainsi que du groupe consolidé a été modifié au cours de l'exercice 2015 en « SES-imagotag ».

Attributions d'actions gratuites

Au 31 décembre 2015, un plan d'action gratuite a été mis en place dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2015, et a fait l'objet d'une attribution en 2015 en substitution des actions gratuites précédemment autorisées dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} mars 2012 ;

Le nombre total d'actions pouvant être émises s'élève à 232 631 actions. La Société procèdera, le cas échéant, à l'attribution d'actions nouvelles

Note 10 – Réserves consolidées

Prime d'émission

La prime d'émission de 27 546 K€ résulte des diverses augmentations de capital réalisées depuis la création de la Société, dont 230 K€ sur la période.

Note 11 – Provisions non courantes

Nature des provisions en K€	A l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Non utilisées	A la clôture
Provision litige client					
Autres provisions pour risques	152	40	-10		182
Provisions pour charges					0
TOTAL	152	40	-10		182

Les provisions non courantes comprennent des litiges prud'homaux et un litige qualité.

Les provisions pour risques sont constituées pour tenir compte des risques existant à la clôture des comptes.

Note 12 – Emprunts

Emprunts en K€	A l'ouverture	+	-	Changement de périmètre	A la clôture
Emprunts	15 505	4 200	-1 495	0	18 210
TOTAL	15 505	4 200	-1 495	0	18 210

Emprunts	30/06/2016	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts	18 210	3 285	13 255	1 670
TOTAL	18 210	3 285	13 255	1 670

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 13 – Autres passifs non courants

Nature des autres passifs non courants en K€	A l'ouverture	+	-	A la clôture
Subvention - Crédit d'impôt recherche	2 186	179	310	2 055
Autres dettes - complément prix	2 435		2 435	
Risque - Crédit d'Impôt Recherche	686	172		858
TOTAL	5 306	351	2 745	2 912

Note 14 – Fournisseurs

Etat des dettes fournisseurs en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dettes fournisseurs	36 148	18 361	11 251
Fournisseurs – factures non parvenues	4 692	3 831	4 700
TOTAL	40 840	22 192	15 951

Note 15 – Autres dettes et comptes de régularisation

Etat des autres dettes en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Clients – avances et acomptes	1 148	2 154	479
Clients – avoirs à établir	529	2 082	153
Dettes sociales et fiscales, engagements retraite	6 579	4 055	5 034
Produits constatés d'avance et autres dettes	8 350	2 962	941
TOTAL	16 606	11 253	6 608

Concernant l'indemnité de départ à la retraite, un contrat d'assurance « indemnités de fin de carrière » a été souscrit auprès du « CIC Assurances » le 17 septembre 2007. Les versements effectués auprès de cet organisme sont destinés à couvrir cet engagement, estimé à 324 K€ au Décembre 2015. L'estimation de cet engagement n'est revue qu'une fois par an. Aucune somme n'a été versée au cours de la période. Le montant des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite, non couverts par le contrat, est estimé à 250 K€.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 8 219 K€ au 30 juin 2016 vs. 2 962 K€ au 31 décembre 2015.

2.6 Notes sur le compte de résultat

Note 16 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la période se décompose de la manière suivante :

Origine du chiffre d'affaires	30/06/2016		30/06/2015	
	Montant HT en M€	%	Montant HT en M€	%
France métropolitaine	32,6	38%	19,4	49%
Export	53,3	62%	20 ,6	51%
TOTAL	85,9	100%	40,0	100%

Note 17 – Charges externes

Autres charges externes en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Sous-traitance	-2 898	-3 623	-1 129
Locations	-1 205	-2 075	-1 037
Personnel extérieur	-343	-491	-229
Honoraires	-748	-2 036	-1 060
Coût du transport des marchandises	-1 104	-1 391	-523
Frais de déplacement	-851	-2 030	-763
Autres charges	-2 397	-3 586	-1 335
TOTAL	-9 546	-15 233	-6 076

Note 18 – Charges de personnel

Charges de personnel en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Charges de personnel	- 9 021	-16 218	-7 968
Engagements retraite	-18	-72	-18
Charges activées en immobilisation – frais de développement	1 347	2 655	1 261
Options de souscription d'actions	-28	-85	-42
TOTAL	-7 720	-13 720	-6 767

NB : les charges de personnel présentées dans le rapport de gestion comprennent, en sus, la main d'œuvre externe et les provisions pour congés payés.

Note 19 – Dotation nette aux provisions

Dotation nette aux provisions en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Variation des provisions pour risques	30	24	94
Variation des provisions pour charges	0		0
Variation des provisions sur clients	-292	113	-347
Variation des provisions sur stock	-181	-462	368
SOUS TOTAL	-443	-325	114
Dont classées en Autres produits et charges		-368	- 125
TOTAL	-443	693	239

Note 20 – Autres produits et charges

Autres Produits et Charges en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Honoraires d'acquisition	-78	-80	-20
Litige Client (provision)			
Litige Client (charges)			
Clients antériorité forte (provision)		-219	-125
Amortissements accélérés / travaux liés au déménagement			-90
Restructuration (provision)		-88	-141
Restructuration (charges)		-206	
Amortissements Technologie imagotag	-153	-306	-153
Autres Produits et Charges (provision)		-152	
Autres Produits et Charges	-108	-75	-47
Risque fiscal	-76	-686	
TOTAL	-415	-2 432	-576

Note 21 – Autres produits et charges financières

Autres produits et charges financiers en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Instruments financiers	-58	530	370
Charges d'intérêts bancaires	-249	-287	-116
Gains de change	1 924	4 316	320
Pertes de change	-2 846	-5 465	-194
TOTAL	-1 229	-907	381

Note 22 – Impôt sur le résultat et impôts différés

Charge d'impôt en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Impôts différés	-761	417	766
Impôts exigibles	-725	-1 014	-978
TOTAL	-1 486	-597	-212

Preuve d'impôt	30/06/2016
Taux applicable en France	33,33%
Résultat net	1 949
Impôt théorique - 33,33%	-1 145
Impôt comptabilisé	-1 486
Ecart	-341
Incidences :	
Différences permanentes	122
Autres écarts de taux	-463
Contribution sociale additionnelle	0
Total	-341

Les impôts différés font l'objet d'un solde de 1 362 K€ à l'actif, pour l'essentiel induits par l'activation de frais de personnel en immobilisations incorporelles relatives à la R&D chez imagotag GmbH et d'un solde de 745 K€ au passif.

IDA activation imagotag	-1 262
IDA autres (IDR, marge sur stocks, Organic)	-100
IDA	-1 362
IDP sur activation imagotag	385
IDP organic	40
IDP ajustement local imagotag	320
IDP	745

Comptabilisation et présentation du CICE :

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, conformément à IAS 20.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers sont de 92 K€ sur la période.

Le crédit d'impôt a eu pour objet de permettre à la Société de réaliser des efforts en matière de formation et de recrutement.

Note 23 – Résultat par action

Effet de la dilution potentielle sur le capital

Instruments	Nombre	Effet
Option de souscription d'actions	327 950	2,8%
Actions gratuites	232 631	2,0%
Total	560 581	4,8%

Résultat par action

Résultat par action en K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Résultat	1 949	1 296	304
Nombre moyen pondéré d'actions	11 696 092	11 664 772	11 644 882
Options de souscription d'actions	327 950	359 270	491 450
Actions gratuites	232 631	232 631	220 500
Résultat par action (en euros)			
- Avant dilution	0,16	0,11	0,03
- Après dilution	0,16	0,10	0,02

2.7 Autres informations

Note 24 – Effectif fin juin

L'effectif inscrit au 30 juin 2016 se répartit de la manière suivante :

Catégories de salariés	Salariés
France	167
International	78
TOTAL	245

Note 25 – Engagements hors bilan

Engagements reçus :

- > Garantie à première demande émise pour le compte de la Société par la banque Société Générale afin de garantir le dépôt de garantie relatifs aux nouveaux locaux pris à bail (181K€).

Engagements donnés :

- > Lettre de confort envers la Bank Austria (banque de la société imagotag) : 1 500 K€ pour toute la durée du crédit ;
- > Garantie envers la Bank Steiermärkische (banque de la société imagotag) : 324 K€ jusqu'au 30 juin 2018.
- > Crédit documentaires 321 K€ (HSBC)
- > Caution marché étranger : 240 K€ (CIC)
- > Garantie paiement loyer 190 K€ (CIC)
- > Nantissement compte bancaire rémunéré (CIC)

Passifs éventuels :

Montant total des paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables

Contrats de location en K€	Inférieur à 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Supérieur à 5 ans
- Bureaux & entrepôts	841	3 620	2 400
- Véhicules	587	1 332	-
Total	1 428	4 952	2 400

Note 26 – Degré d'exposition aux risques de marché

Le total des achats en devises sur le premier semestre 2016 s'élève à 55 000 K\$. Au 30 juin 2016, les dettes en devises non soldées représentent 10 823 K\$ soit 9 749 K€, et ont donné lieu à la comptabilisation d'un écart de conversion actif de 370 K€.

En matière financière, la Société est essentiellement exposée aux variations des devises sur ses achats réalisés en dollar (environ 80% des volumes).

Compte tenu de l'évolution du cours du dollar par rapport à l'euro en 2016, la Société a procédé à l'achat de comptes à terme pour limiter son risque de change.

En K\$	A fin juin 2016
Portefeuille de couverture à fin décembre 2015	93 000
Achats sur S1 2016	12 000
Dénoués sur S1 2016	55 000
Portefeuille de couverture à fin juin 2016 (échéance 2016)	50 000

Note 27 – Dépenses de recherche et développement

Le montant global des dépenses de recherche et développement s'est élevé à 1 774 K€ au 30 juin 2016, dont 1 545 K€ activés au bilan.

Note 28 – Transactions avec les parties liées

Les parties liées identifiées par le Groupe sont :

- > Les actionnaires du Groupe détenant plus de 5% du capital social ;
- > Les membres du Conseil d'administration.

Il n'existe pas d'opération significative conclue avec des parties liées sur l'exercice.

La rémunération du dirigeant se décompose comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015
Avantage à court terme	287 001	220 561
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnité de fin de contrat	0	0
Paiement fondé sur des actions	0	0

Note 29 - Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

Pour ce qui concerne les risques de crédit, de liquidité et de trésorerie, la Société estime ne pas présenter de risque puisqu'elle dispose d'une trésorerie largement excédentaire

La Société ne détient pas de placements à risques.

2.8 Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés arrêtent leurs comptes intermédiaires au 30 juin 2016.

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/2016	% d'intérêt 31/12/2015	% d'intérêt 30/06/2015
SES - IMAGOTAG (S.A.)	Nanterre (France)	(mère)	(mère)	(mère)
Sociétés consolidées par intégration globale				
Store Electronic Systems Asia Pacific (PTE. LTD)	Singapour	100	100	100
Store Electronic Systems Latino America (S.de.R.L.de.C.V.)	Mexique	99	99	99
Store Electronic Systems Italia (S.R.L)	Italie	100	100	100
imagotag GmbH.	Autriche	100	100	100
Systèmes Electroniques pour Magasins Ltée	Canada	100	100	100
Société non consolidée				
Store Electronic Systems Inc.	Etats-Unis	100	100	100

**ATTESTATION DU RESPONSABLE DU
RAPPORT SEMESTRIEL**

Attestation du responsable du rapport semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe Store Electronic Systems, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels il est confronté.

Monsieur Thierry GADOU

Président - Directeur général

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Store Electronic Systems

Période du 1er janvier au 30 juin 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- > l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Store Electronic Systems, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- > la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 9 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Eric Schwaller

ERNST & YOUNG et Autres

Jean François Nadaud